



## Championnat suisse (nouveau règlement)

La commission technique, d'entente avec le comité de Pigeons de race Suisse, a décidé de moderniser le déroulement de notre championnat suisse. Au cours de ces dernières années diverses adaptations y ont été apportées sans pour autant que cela donne entière satisfaction. C'est la raison pour laquelle nous allons appliquer un nouveau système pour notre prochain championnat suisse lors de notre Nationale de Tägerwilen. Cela fera partie des modifications prévues pour notre règlement d'exposition, soit :

- 8 titres de champions seront attribués dans les 4 catégories suivantes :

|   |             |
|---|-------------|
| 1. Pigeons suisses  | 2 champions |
| 2. Pigeons de couleurs, structure, cravatés, tambours     | 2 champions |
| 3. Pigeons de vol, pigeons voyageurs                      | 2 champions |
| 4. Pigeons de forme, caroncules, boulangers, types poules | 2 champions |
- tous les membres de la fédération ont le droit de participer
- tous les pigeons avec 97 points et bagués EE concourent
- les champions suisses seront désignés par un jury qui sera composé de juges qui auront participé au cours de répétition.
- Chaque membre du jury établira son propre classement. Les 2 sujets champions de chaque catégorie seront ceux qui totaliseront le moins de points.
- Si un juge peut obtenir un titre de champion dans une catégorie, il ne fera pas partie du jury pour cette catégorie.
- Les titres de champion seront annoncés lors de la cérémonie d'ouverture officielle. Les vainqueurs recevront l'assiette de porcelaine, comme prévu lors de l'assemblée des délégués.

Kurt Erni

Président de la Commission technique